

surprise en flagrant délit de vol à la tire dans une église. Trois mois de prison.

Louis Vanuffel, âgé de 42 ans, tisserand à Annapes, s'est approprié une somme de 120 fr. qu'il avait reçue pour en faire un emploi déterminé. Trois mois de prison et 25 fr. d'amende.

Deux mois au sieur Meersmann, fabricant à Roubaix, pour banqueroute simple.

**FRONTIÈRE.** — Dans la nuit du 8 au 9 courant, un individu a été des pannes de la toiture de la maison du sieur Louis Mayart, marchand-épicerie à Callenelle, et a jeté dans le grenier, qui renfermait une assez grande quantité de chiffons, une torche de paille allumée. Cette torche a été trouvée à moitié consumée, par le sieur Mayart, qui a daté de ce moment et aidé de plusieurs de ses amis exerça une surveillance active au alentours de sa maison, ce qui n'a pas empêché le coupable de réussir dans son fatal dessein; la maison a été incendiée dans la nuit du dimanche à lundi, entre quatre et cinq heures du matin; le tout a été consumé. Les dégâts sont évalués à 3,000 francs qui sont couverts par une assurance.

Le parquet de Tournai s'est rendu sur les lieux où il a entendu plusieurs témoins.

L'auteur de ce méfait n'est pas encore connu.

La gendarmerie d'Ath a arrêté dimanche un individu d'origine française, qui travaillait en qualité de chef-modèleur aux ateliers de M. Van Waeyenberch. Il est prévenu d'un vol considérable commis à Paris l'année dernière; il a même été de ce chef renvoyé devant la cour d'assises de la Seine. Le gouvernement français en a demandée l'extradition.

Cet homme a mené, parait-il, une vie fort aventureuse. Propriétaire d'un établissement métallurgique, à Honfleur ou aux environs, il l'a perdu; ami du jeu, il a fait à Spa d'énormes gains, suivis comme il arrive presque toujours de pertes encore plus grandes. Habile ouvrier, gagnant de six à sept francs par jour, il aurait pu, avec de l'ordre, avec une conduite probe et régulière, vivre heureux et faire à sa famille un sort enviable. S'il faut en croire la prévention, il a agi tout différemment; aussi, le voilà en prison, laissant en pays étranger une femme et des enfants dépourvus de ressources.

Nous lisons dans le *Producteur de Leuze*: « Un jeune enfant de six ans, le fils d'un ouvrier, surnommé le *caraco*, habitant le chemin Walter, a été, dimanche dernier, victime de son imprudence. Il jouait avec d'autres enfants, sur le chemin de fer Hainaut-Flandres, à la traverse de la fontaine. Tout à coup le train venant de Gand, à 4 heures de relevée, survint, les gamins s'enfuirent, mais l'un d'eux suivit la voie ferrée et se fit prendre par le tampon de la machine. Ce petit être a été lancé dans le fossé d'accotement d'où il fut retiré immédiatement ayant la tête enfoncée dans la vase. Il avait cessé de vivre. »

Pour la chronique locale ALFRED REBOUX

## FAITS DIVERS

Nous lisons dans la *Gazette des Tribunaux*. L'audition des témoins a continué aujourd'hui devant M. d'Oms, président de la chambre d'accusation de la Haute Cour de justice, chargé de l'instruction de l'affaire du prince Pierre Bonaparte. M. Paschal Grousset a, dit-on, été entendu pendant cette séance par le magistrat instructeur.

— On lit dans l'*Electeur du Finistère*:

On commence à trouver des cadavres provenant du sinistre de la *Gorgone*. Le nombre s'élève à huit. Ils sont venus s'échouer sur la côte entre Saint-Mathieu et Labert; c'est sur ce dernier point qu'a été recueilli un cadavre mutilé reconnu pour être celui du nommé Coatosloquet, magasinier du bord. Les marques retrouvées sur ses vêtements ont permis de constater l'identité. Les autres corps ne portent plus que des lambeaux méconnaissables.

Quant au retard de l'émission de ces cadavres qui, selon les données de l'expérience, auraient dû paraître huit ou dix jours après la catastrophe, on peut l'attribuer à la basse température des eaux.

On nous écrit d'un autre côté que des cadavres du malheureux équipage de la *Gorgone* sont venus à la côte, vers Laber-II-Dut, le 8 janvier courant. Un à Laber-II-Dut, le 8; deux dans la nuit du 8 au 9, à Illien et à Benquet; quatre le 9, dans le jour, près du Conquet.

Deux étaient vêtus; l'un portait sur un débris de ceinture le n° 22,808; l'autre appartenait à un nommé Luisier (Lucien-René), matelot; un troisième paraissait être magasinier ou commis aux vivres. Les autres, complètement nus, n'étaient plus que des débris humains.

Des dispositions sont prises pour l'inhumation dans les communes du littoral.

Voici de nouveaux renseignements sur les cadavres trouvés près de Laber-II-Dut: Deux cadavres ont été recueillis, le 8 de ce mois, dans les environs de Laber-II-Dut, ces cadavres étaient nus, n'ayant ni têtes, ni jambes, sont restés inconnus, ils ont été transportés à Plourzel par les ordres de MM. le maire de cette commune et le médecin de Saint-Kenan.

Un troisième cadavre, paraissant appartenir à l'équipage du navire de l'Etat, la *Gorgone*, a également été recueilli à Laber-II-Dut, et y a été reconnu par l'agent de la marine à Porspoder, pour un marin, attendu qu'il avait un pantalon bleu, un paletot de même couleur ayant des boutons argentés avec l'ancre de la marine.

— Une demoiselle X..., fort connue sur le boulevard par ses excentricités de langage et de costume, avait été envoyée à Saint-Lazare pour des faits d'une gravité exceptionnelle.

Après quelques jours passés dans cette maison, la demoiselle X... écrivit à M. le procureur impérial qu'elle avait « d'importantes communications à lui faire. »

On la transporta au Palais de Justice, où en attendant sa comparution, on la fit entrer dans la cellule du dépôt judiciaire, plus connue sous le nom de la *Souricière*.

A peine y était-elle entrée que, s'étendant sur un banc de bois adossé à la muraille, elle s'ouvrit les veines à l'aide de ciseaux fraîchement aiguisés.

Quand le gardien rentra pour lui annoncer que M. le juge d'instruction l'attendait dans son cabinet, il trouva Mlle X... évanouie et baignée dans son sang.

Il cria: au secours! et avec l'aide de quelques-uns de ses camarades qui avaient répondu à son appel, ils transportèrent cette malheureuse à l'Hôtel-Dieu, où elle fut reçue d'urgence.

Quelques heures après, et malgré les soins les plus pressés, elle ne tarda pas à rendre le dernier soupir.

Après les constatations d'usage faites par M. Bérillon, commissaire de police du Palais de Justice, le corps a été rendu à la famille.

— La nommée Seceille (Pétronille), raconte le *Gors*, âgée de soixante ans, demeurant à Fieux (Miradoux), a été trouvée, vendredi matin, couchée à quelques mètres de son habitation et ne donnant plus signe de vie. Elle était complètement défigurée. Des oies avaient, en effet, rongé le nez, les lèvres les joues, etc., de cette malheureuse.

M. le maire de Miradoux, averti, s'est rendu sur les lieux, accompagné d'un gendarme et d'un médecin. Il a été constaté que Pétronille Seceille avait succombé à une attaque d'apoplexie. On suppose que cette femme avait passé la nuit dehors, et qu'elle a été frappée en revenant de bonne heure au logis.

— Zeravina, de Philippeville, raconte en ces termes un acte de courage qui a sauvé la vie d'un homme:

Un convoi de chemin de fer arrivait à grande vitesse vers Drabon-el-Diez, lorsqu'un individu se précipita sur la voie en criant: Arrêtez! arrêtez! Ce fou aurait été infailliblement broyé, si M. Gustave Bon, employé au chemin de fer, qui se trouvait à quelque distance de la voie, ne s'était élané sur l'imprudent, au risque de ses jours. La locomotive n'a fait qu'effleurer les vêtements de M. Bon.

— On croyait que les Egyptiens professaient un respect extraordinaire pour leurs momies.

Quelle erreur! Voilà le correspondant du *Times* qui nous apprend qu'ils savent s'en faire plus de 3,000 fr. de rente comme de l'art d'élever des lapins.

Ce même correspondant a vu l'autre jour, à Sakhara, neuf chameaux se dirigeant d'une nécropole vers les bords de la rivière.

Dans les filets qui chargeaient ces animaux, on voyait des fémurs, des tibias et autres ossements humains.

Les journaliers travaillaient à dégrader les os du sol, où ils formaient une sorte de croûte. Il paraît qu'il y a toute une exploitation d'organisée, depuis des années, pour envoyer ces os à Alexandrie, d'où on les embarque pour l'Angleterre, qui les emploie comme engrais.

N'ajoutons pas un mot.

— Les journaux de Nantes rapportent que samedi matin, un incendie a éclaté dans une maison du boulevard Sébastopol, appartenant à MM. Bâtard et Collin, négociants en vins. Les pertes sont évaluées approximativement à cent douze mille francs.

— Samedi matin a eu lieu à l'Hôtel-de-Ville de Paris le tirage des obligations de l'emprunt de 1869. En voici le résultat:

Le numéro 630,367 a gagné 200,000 fr.  
Les numéros 717,401 — 701,668 — 125,462 — 712,812, chacun 10,000 fr.  
Les numéros 683,069 — 108,283 — 465,309 — 173,758, — 73,851, — 124,805, — 692,313, — 29,887, — 19,680, — 253,683, chacun 1,000 fr.

— Dimanche matin, un singulier événement a eu lieu à Newrondale.

Un berger dont le chien paraissait très agité, se laissa conduire par cet animal dans un entonnoir formé par les roches. Là il se trouva tout à coup, sur un point désigné par la roche et semblait être épuisé.

Cet homme, que l'on fit réchauffer à l'aide de secours apportés d'un cottage voisin, déclara se nommer Evans William, être mineur sans ouvrage du pays de Galles; il voulait, a-t-il dit, se rendre aux mines du comté d'York.

Prenant la route de Rosedale, il avait tenté de traverser les tourbières: mais avant, au moment de gravir une falaise, le pied lui manqua, il tomba à la renverse.

De ce moment, il ne se rappelle plus rien, si ce n'est qu'il sentit son chien lui lécher les mains et la figure. Il lui était impossible alors de faire un mouvement; il avait perdu beaucoup de sang; il était blessé à la tête; il avait l'épaule démise.

Une souscription a été ouverte pour ce malheureux, et lundi il a été envoyé à Bristol.

(Newcastle Chronicle).

— On attend, pour le 1<sup>er</sup> février à Bruxelles, la grande députation de volontaires anglais, chargée de remettre au roi le souvenir dont il a été parlé.

Ce jour-là, après la réception royale au palais, il y aura grand dîner gala à la cour. Le lendemain, 2 février, il y aura grand bal à la cour en l'honneur de la députation.

(Indépendance belge).

— On lit dans le *Standard* les détails suivants sur le tremblement de terre qui vient de désoler les îles Ioniennes:

« On annonce que le *Bellerophon* est arrivé

à Sainte-Maure avec des provisions pour les malheureux habitants de la ville détruite par un tremblement de terre le 28 décembre. Les avis télégraphiques sur cette catastrophe nous laissent dans une grande incertitude sur son étendue.

Il y a deux villes dans l'île Sainte-Maure, ou, à parler plus proprement, l'île de Leucade: Amaxichi et Vleko. L'île tient un rang important dans le groupe ionien. Elle a 22 milles de longueur et 9 de largeur. Sa population, en 1858, était d'environ 20,000 âmes.

« Du temps du protectorat britannique, le quartier général d'un régiment était au château de Sainte-Maure; de là le nom sous lequel l'île est actuellement connue.

« Les tremblements de terre ne cessent depuis quelque temps de désoler les côtes et les îles de la Méditerranée. En 1856, à Malte, à Thyvie et Candie, beaucoup de personnes perdirent la vie. L'année suivante, des villages entiers furent engloutis, et on évalue à 10,000 le nombre des victimes.

« En 1863, une secousse se fit sentir à Rhodes, qui renversa 2,000 maisons et fit périr des centaines d'habitants. En 1865, sur l'un des versants de l'Étha, le village de Fondi di Macchia fut englouti avec un grand nombre de ses habitants.

« D'après un journal italien, la secousse qui a eu lieu le 28 décembre dernier se serait fait sentir dans d'autres endroits que les îles Ioniennes. Dans une partie de l'Italie méridionale, dans la province de Reggio et dans la ville de Monteleone, des maisons ont été renversées. »

— La scène se passe au Corps législatif: Une discussion engagée sur la question de savoir si, à l'occasion d'une scène tumultueuse, la séance pourrait être levée « sans débats », comme le porte le règlement. La gauche voulait le mot « débats », la droite n'en voulait pas.

Sur ce, le marquis de Piré de jeter cette apostrophe pittoresque:

Nous ne voulons plus de scènes tumultueuses, nous ne voulons plus de tricotées dans les tribunes.

— Gardez les tricotées, répond M. Gambetta, mais donnez-nous « débats ».

— Nous lisons dans un journal de Paris? Marie R..., jeune fille de 19 ans, reçut il y a quinze jours la nouvelle de la mort d'un de ses cousins qu'elle devait épouser.

A dater de ce moment une tristesse infinie s'empara de la pauvre enfant qui, folle de douleur résolut de se suicider.

Pour accomplir son fatal projet, elle quitta avant-hier soir le domicile de ses parents et courut, tout d'une haleine au quai de l'Oise, d'où elle se précipita dans le canal de l'Ourcq.

Le nommé E. Bellot, marinier, qui travaillait dans les environs, se jeta à l'eau et parvint à la ramener sur le berg, où de prompts secours rappèrent la malheureuse enfant à la vie.

Dès qu'elle eut repris connaissance, Marie se mit à pleurer et promit de renoncer à son fatal dessein.

## Dernières nouvelles.

**Dépêches télégraphiques.**

(Service particulier du *Journal de Roubaix*.)

Paris, mardi.

L'exécution de Troppmann n'a pas eu lieu aujourd'hui.

Il vient de paraître une lettre de M. Vermorel sommant M. Rochefort de produire la preuve des assertions qu'il a émises hier à la Chambre.

**Corps législatif.**

Paris, mardi 3 h. 5).

Divers incidents se produisent à l'occasion du procès-verbal.

On dépose un projet de loi sur les mesures provisoires à prendre pour le budget de la ville de Paris afin de permettre de faire face aux engagements antérieurs.

Une vive discussion s'engage entre MM. Ollivier et Gambetta au sujet des paroles prononcées hier.

M. Gambetta et plusieurs membres de la gauche interpellent avec violence M. Ollivier en lui reprochant d'avoir fait de ses opinions le marche-pied de sa fortune.

M. Ollivier proteste énergiquement et rappelle que dès 1837, il avait déclaré qu'il ne voulait pas d'une révolution qui causerait des désastres. Il suppliait alors le gouvernement d'accorder la Liberté.

« L'Empereur ayant accédé, dit M. Ollivier, je me suis dévoué pour faire triompher les idées libérales. »

De vives interruptions partent des bancs de l'extrême gauche. M. Gambetta est appelé à l'ordre.

Le Corps législatif reprend la suite de l'ordre du jour qui appelle l'interpellation sur les traités de commerce.

M. Jules Brame a la parole. On remarque dans les tribunes un certain nombre d'industriels de Roubaix, Tourcoing et Lille.

**Bourse de Paris**  
du 18 Janvier 1870

Rente 3 p. 0/0 ..... 73.30  
id. 4 1/2 p. 0/0 ..... 104.00

**COMMERCE.**

**DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.**

Reçues sur place.

Liverpool, mardi.  
Marché ouvre tendu pour le disponible et le livrable.

Haute-Maure, mardi, 2 h. 40.  
Ventes 2000 balles; marché tendu. Louisiane, 138; Sorocabas, 136; Fernambourg, 142,50; Indes, plus cher.

(Dépêches de MM. Kabié et Co, communiquées M. Bulteau-Desbonnets.)

Haute-Maure, mardi.  
Ventes, 2300 balles. Louisiane, 138; Oomra, embarquement janvier-février, 115, ferme, raide: New-York, 2 25 3/8; Orléans, 141.

(Dépêche communiquée par le Cercle de l'Industrie.)

Haute-Maure, lundi 17 janvier. — Les affaires se sont activement continuées samedi soir à prix fort raides, et le mouvement a continué aujourd'hui, bien que cependant le ton ait été légèrement plus calme cette après-midi en l'absence d'avis précis de Liverpool.

Les prix ont d'ailleurs continué de raider pour les Amériques en classements autour de très ordinaire, et cette désignation en Louisiane se paye environ 137 fr. 50. Les beaux cotons, par contre, ont de la difficulté à obtenir du mieux.

A livrer, ont été également fort raides pour Amérique avec quelque faveur même. On paye 130 fr. pour strict ordinary, 134 à 134 fr. 50 pour good-ordinary, 137 à 137 fr. 50 pour low-middling, le tout en Louisiane flottant ou chargeant.

En Oomra, on a accordé 115 fr. pour expédition janvier ou février, 113 fr. 50 pour dito février ou mars, 114 fr. pour embarquement janvier ou février, 112 fr. 50 pour dito mars ou avril.

A terme, il y a eu une certaine activité pour le Louisiana s/r janvier, à 135 fr., mais les autres époques ont provoqué peu d'affaires. On a seulement fait quelques lots sur mars et avril, à 132 fr. 50. et l'on ferait du février, mars à 133 fr.

Les ventes notées à quatre heures vont à 5,070 b., en y comprenant le report de samedi.

— Londres 12 janvier: Laines. Le commencement de la première série d'enchères de laines des Indes orientales, à Liverpool, vient d'être fixé au mardi 25 du mois courant. Les arrivages s'élèvent actuellement à environ 5,500 b., et à peu près pareille quantité étant encore attendu à l'ouverture des enchères, le stock à offrir est de 10 à 11,000 b.

Quant à la vente de provenances diverses, ni jour ni détail ne sont encore connus.

Les importations actuelles pour la première série d'enchères coloniales, laquelle, d'après le nouveau règlement, s'ouvrira le 19 février, consistent en 30,641 b.

Il y a assez de demandes pour la saison, et quelques transactions ont eu lieu à des prix fermes. Comme très peu de laines sont restées invendues à la dernière série d'enchères, les existences disponibles sont plus petites que d'ordinaire.

Londres, 14 janvier. — Cotons: (Extrait de la circulaire de MM. A. Casella et Co). — A la suite de 8 grandes colonnes de calculs en petit texte sur ce que sera la récolte de cette année, voici les conclusions de MM. A. Casella et Co: « Que la quantité de coton que l'on pourra recevoir aux ports dans le courant de cette campagne n'atteindra pas le chiffre de 2,500,000 b., et que les probabilités sont pour un chiffre qui serait entre 2,487,036 b.; quantité obtenue par l'addition aux chiffres des recettes connues de celles des plus fortes campagnes pour les différents Etats et la moyenne de 2,469,557 b., que nous avons trouvée.

La semaine que nous terminons a été calme, les prix plutôt faibles. On a été surtout très-agité par les avis d'Amérique qui sont toujours aussi divergens quant aux chiffres des recettes; mais nous remarquons déjà aujourd'hui plus de fermeté surtout avec des nouvelles favorables de Manchester. Un télégramme de Bombay, que nous venons de recevoir, daté du 7, nous annonce que de nouvelles pluies ont endommagé la récolte de l'Oomrawutte.

P. S. — 15 janvier. — Une dépêche du 8, reçue aujourd'hui confirme la nôtre, elle cite l'Oomra nouveau 300 R ce qui fait 10 d. 1/8 cont et fut par volier et 10 d. 7/8 par vapeur. Manufactures haussent.

Le chiffre des recettes n'est pas encore officiellement connu. D'après Stuart il serait de 86,000 b., on dit que d'autres dépêches donnent 90,000 b. Nous avons dans notre diagramme adopté ce dernier chiffre.

Liverpool nous venait ce matin avec 15,000 b. environ, cette après-midi on ne parle plus que de 12,000 b.

MANCHESTER, 14 JANVIER. — Le marché a été très ferme pour les filés de consommation, et il s'est fait un peu plus d'une moyenne d'affaires à une hausse sur la veille de 1/8 à 1/4 d. Les filés d'exportation ont aussi été en bonne demande, et les sortes pour l'Inde sont tendues à la hausse précédemment réalisés.

Les tissus sont très fermes, avec une bonne demande générale pour les fabriqués convenables pour l'Inde. Les contrats encore en mains des manufacturiers sont assez nombreux pour leur permettre de demander de très pleins prix, et ils ont refusé de prendre de très grands ordres aux prix d'hier. Ce revirement, après les quelques facilités de ces derniers jours, a surpris les acheteurs et les a rendus hésitants.

Il y a eu, en outre, un certain malaise causé par l'annonce d'une grande faillite, supposée être celle d'une maison allemande ayant une succursale à Londres: néanmoins, aujourd'hui, on dit que les ressources de cette maison sont encore très larges et que les difficultés ne sont que temporaires.

## THÉÂTRE DE ROUBAIX

Jeudi 20 Janvier.

La belle affaire, comédie nouvelle en 3 actes.

Le joueur de flûte, opérette bouffon par M. Moineaux.

Un bal à émotions, vaudeville en un acte.

On commencera à 7 heures 1/2.

**DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES.**

Taxe des lettres de direction de poste à direction de poste.

	lett. aff.	non-aff.
Jusqu'à 10 gr. inclus.	0 f. 20 c.	0 f. 30 c.
de 10 gr. à 20 gr. incl.	0 40	0 60
de 20 gr. à 100 gr.	0 80	1 20
de 100 gr. à 200 gr.	1 60	2 40

Et ainsi de suite, en ajoutant, par chaque 100 gr. ou fraction de 100 grammes excédant, 80 c. en cas d'affranchissement, et 1 f. 20 cent. en cas de non-affranchissement.

Taxe des lettres nées et distribuables dans la circonscription postale du même bureau.

	lett. aff.	non-aff.
Jusqu'à 10 g. inclus.	0 f. 10 c.	0 f. 15 c.
de 10 g. à 20 g.	0 20	0 30
de 20 g. à 100 g.	0 40	0 60
de 100 g. à 200 g.	0 80	1 20

Et ainsi de suite, en ajoutant, par chaque 100 gr. ou fraction de 100 grammes excédant, 40 c. en cas d'affranchissement, et 60 c. en cas de non-affranchissement.

Taxe des lettres de Paris pour Paris.

	lett. aff.	non-aff.
Jusqu'à 15 g. inclus.	0 f. 10 c.	0 f. 15 c.
de 15 g. à 30 g.	0 20	0 25
de 30 g. à 60 g.	0 30	0 35
de 60 g. à 90 g.	0 40	0 45

Et ainsi de suite, en ajoutant 10 cent par chaque 30 grammes ou fraction de 30 gr. pour les lettres affranchies ou non affranchies.

**BOURSE DE LILLE.**

Cours du 17 Janvier 1870

**OBLIGATIONS DES VILLES.**

Armentières.	502 50
Lille 1860. J. A. 1865.	103 75
Lille 1863. J. J. Janv. 1864.	98
Lille 1868, libérées.	501 25
Roub.-Tourcoing, R. à 50.	43 57

**VALEURS LOCALES.**

Caisse commerc. de Lille, Ver-	565
ley, Decroix.	525
Comptoir Devilder et Co.	511 25
Crédit industriel du Nord.	570
Caisse Pérot et Comp.	1300
Compagnie le Nord incendie	1300
200 fr. p.	1125
Gaz de Wazemmes à	1300

Caisse commerc. de Roubaix.	540
Lille à Béthune, actions.	405
Lille à Béthune, oblig.	303 75
Aniche (le douzième)	250
Azincourt.	250
Auchy-au-Bois.	1840
Brunay	410
Bully-Grenay, anc.	1120
Carvin.	10075
Courrières.	625
Campagnac.	1300
Douvrin, anc.	1300
Douvrin nouv. 1864	1300
Escarpelle.	1400
Epinae.	1400
Ferfay.	9100
Fiennes et Harding.	1550
Lens.	900
Liévin.	5410
Meurchin.	900
Voicigne-Nœux.	5410
Vendin.	900
Thiv. et Fresnes (M.)	900

**COURS DES HUILES A LILLE.**

17 Janvier 1870.

	HUILES	GRAINES	TOURTEAUX
	l'hectolitre.	l'hectolitre.	l'hectolitre.
Colza.	9150	26 à 30	50 à 19 50
pour p. 9700	26	30	50
Éoil. b. g.	3250	34	18
rouse.	21	34	18
Cameline.	85	21	34
Chavre.	27	18	17
Lin p. et.	27	20	20
Lin gr. et.	26	28	24

**CHEMIN DE FER DU NORD.**

Départs de Roubaix pour

Lille — Matin: 5.17